

Délibération 2026/04/09/07

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de Mr DEPOORTERE Thierry, Maire, et suite à une convocation du 30 mars 2026.

Nombre de conseillers en exercice :15
Nombre de conseillers présents :14
Nombre de suffrages exprimés :15

Étaient présents : Mme Céline **Aguzzi**, M Nicolas **Ameye**, Mme Aurélie **Bernard**, M Didier **Boiron**, Mme Danièle **Cambier**, M Guewen **Crapart**, Mme Anne **Delautre**, M Thierry **Depoortere**, M Dominique **Dhalluin**, Mme Nicole **Lacante**, M Didier **Lesoin**, M Thomas **Panien**, Mme Olivia **Sellier**, Mme Valérie **Vanlaer**.

Absents excusés : M Ludwig **Lesoin** donne pouvoir à M Didier **Lesoin**.

Objet : Tarif location de la salle communale La Clairière pour l'exposition de sculptures de l'atelier G'Art

Suite à la demande de la part de Anne-Sophie COCUSSE pour réaliser une exposition de sculptures, un tarif préférentiel de la salle communale La Clairière doit être fixé pour couvrir les frais de fonctionnement.

Après étude et délibération de l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de fixer le tarif comme suit :

- Location de la salle communale le week-end du 2 au 3 mai 2026 : 150 €

Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour, mois, an susdit
Pour copie certifiée conforme

Le Maire
Thierry DEPOORTERE

